



# Bulletin d'inscription à la formation professionnelle à titre individuel de l'Institut de Reiki

M.       Mme.       Melle.

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Tél. domicile : ..... Tél. portable : .....

Email : ..... Profession : .....

S'inscrit à la formation professionnelle à titre individuel, pour le cursus de **Praticien en Reiki Traditionnel** (label Reikibunseki®).

## ► Durée de la formation

Je choisis :       une durée de formation en accéléré (sur 6 mois)  
 (merci de cocher)       une durée de formation en classique (environ 1 an)  
                                   une durée de formation à la carte, à mon rythme

## ► Modalités de règlement

Je choisis un :       règlement comptant (soit un tarif préférentiel de 2.800 € au lieu de 3.010 €)  
 (merci de cocher)       règlement échelonné : 310 € en chèque à l'inscription et 12 mensualités de 225 € en prélèvement automatique  
                                   règlement à la carte en réglant chaque stage (pour chaque U.F.) au fur et à mesure :  
                                   dans sa totalité : mon règlement sera encaissé à la fin du stage  
                                   en deux fois : la 1<sup>ère</sup> moitié du règlement est encaissée à la fin du stage, la 2<sup>ème</sup> moitié du règlement est encaissée le 10 du mois suivant le stage

## ► Je m'inscris à l'U.F. / aux U.F. suivante(s)

Merci de cocher l'U.F. / les U.F. que vous sélectionnez et d'indiquer les dates que vous retenir (cf. planning).

U.F. 1      Shoden

(pour des raisons d'intégration du cours, il est recommandé d'effectuer le plus rapidement possible la maintenance après l'initiation)

Intitulé des stages de l'U.F. 1 (durée : 4 jours)	Durée	Inscrivez vos dates de stage	Uniquement pour ceux ayant opté pour un règlement à la carte	
			Montant	Cochez votre règlement :
• Initiation Shoden	2 jours		275 €	<input type="checkbox"/> en 1 fois <input type="checkbox"/> en 2 fois (= 2 x 137,50 €)
• Maintenance Shoden	2 jours		153 €	<input checked="" type="checkbox"/> en 1 fois

U.F. 2      Okuden

(pour des raisons d'intégration du cours, il est recommandé d'effectuer le plus rapidement possible la maintenance après l'initiation)

Intitulé des stages de l'U.F. 2 (durée : 6 jours)	Durée	Inscrivez vos dates de stage	Uniquement pour ceux ayant opté pour un règlement à la carte	
			Coût	Cochez votre règlement :
• Initiation Okuden	2 jours		366 €	<input type="checkbox"/> en 1 fois <input type="checkbox"/> en 2 fois (= 2 x 183 €)
• 1 <sup>ère</sup> maintenance Okuden	2 jours		153 €	<input checked="" type="checkbox"/> en 1 fois
• 2 <sup>ème</sup> maintenance Okuden	2 jours		153 €	<input checked="" type="checkbox"/> en 1 fois

U.F. 3 Reiki Tantric®

(pour des raisons d'intégration du cours, il est recommandé d'effectuer le plus rapidement possible la maintenance après la 2<sup>ème</sup> initiation)

Intitulé des stages de l'U.F. 3 (durée : 6 jours)	Durée	Inscrivez vos dates de stage	Uniquement pour ceux ayant opté pour un règlement à la carte	
			Coût	Cochez votre règlement :
• Initiation Reiki Tantric® 1	2 jours		350 €	<input type="checkbox"/> en 1 fois <input type="checkbox"/> en 2 fois (= 2 x 175 €)
• Initiation Reiki Tantric® 2	2 jours		350 €	<input type="checkbox"/> en 1 fois <input type="checkbox"/> en 2 fois (= 2 x 175 €)
• Maintenance Reiki Tantric® 1 & 2	2 jours		200 €	<input type="checkbox"/> en 1 fois <input type="checkbox"/> en 2 fois (= 2 x 100 €)

U.F. 4 Comment transformer les émotions conflictuelles en dynamique de vie chez un consultant

Intitulé des stages de l'U.F. 4 (durée : 2 jours)	Durée	Inscrivez vos dates de stage	Uniquement pour ceux ayant opté pour un règlement à la carte	
			Coût	Cochez votre règlement :
• Comment transformer les émotions...	2 jours		260 €	<input type="checkbox"/> en 1 fois <input type="checkbox"/> en 2 fois (= 2 x 130 €)

U.F. 5 Éléments de psychopathologie adaptés au Reiki

Intitulé des stages de l'U.F. 5 (durée : 6 jours)	Durée	Inscrivez vos dates de stage	Uniquement pour ceux ayant opté pour un règlement à la carte	
			Coût	Cochez votre règlement :
• Psychopathologie Module 1	2 jours		250 €	<input type="checkbox"/> en 1 fois <input type="checkbox"/> en 2 fois (= 2 x 125 €)
• Psychopathologie Module 2	2 jours		250 €	<input type="checkbox"/> en 1 fois <input type="checkbox"/> en 2 fois (= 2 x 125 €)
• Psychopathologie Module 3	2 jours		250 €	<input type="checkbox"/> en 1 fois <input type="checkbox"/> en 2 fois (= 2 x 125 €)

**► Joignez vos règlements**

- Ci-joint :  1 chèque de 2.800 euros, libellé à l'ordre de l'Institut de Reiki  
 (merci de cocher)  1 chèque de 310 euros libellé à l'ordre de l'Institut de Reiki. Merci de me faire parvenir une demande de prélèvement automatique pour les 12 mensualités restantes  
 (indiquez le nombre de chèques) ..... chèques (libellés à l'ordre de l'Institut de Reiki) correspondant au règlement à la carte de ce bulletin.  
 Je désire une facture

**► Cotisation annuelle obligatoire à la F.F.R.T.**

- Ci-joint :  un chèque de 16 euros libellé à l'ordre de la F.F.R.T. en tant que cotisation pour l'année civile en cours  
*Un reçu comptable est automatiquement émis par la F.F.R.T.*

**CONDITIONS GÉNÉRALES**

Ce bulletin d'inscription fait partie intégrante du contrat de formation professionnelle à titre individuel de l'Institut de Reiki, établi selon l'Article L. 6353-3 à L.6353-7 du Code du Travail. À réception de ce bulletin d'inscription, l'Institut de Reiki enverra au stagiaire un contrat de formation professionnelle à titre individuel, établi en reprenant les éléments communiqués par le stagiaire sur le choix des stages, des dates et des règlements. Le contenu de la formation professionnelle, les tarifs et modalités de règlement, les dates de stages, les avantages liés à la cotisation à la F.F.R.T., le règlement intérieur et un modèle du contrat de formation professionnelle à titre individuel mentionnées sur ce bulletin sont publiés dans la brochure de l'Institut de Reiki, celle-ci étant envoyée par courrier sur demande ou téléchargeable en format pdf sur le site internet de l'Institut de Reiki.

À ..... le.....

Signature du participant précédée de la mention

« Bon pour accord » / « Lu et approuvé » : .....

# Aide à l'inscription

(merci de ne pas retourner ce feuillet)

## ► Dates des stages composant les 5 U.F.

Tous les stages ont une durée de 2 jours consécutifs. Les dates de ces stages sont disponibles sur le site de l'Institut de Reiki et dans la section « Cahier pratique » de la documentation en format .pdf mise en ligne sur le site de l'Institut de Reiki.

Concernant les U.F. 1 – 2 et 3, et plus particulièrement les maintenances qui les composent, il est vivement recommandé de suivre le plus rapidement les maintenances après les initiations. En effet, les maintenances sont des stages d'intégration de la pratique abordée lors des initiations. Plus le stagiaire attend pour suivre les maintenances après les initiations, moins il aura de facilité à intégrer ce qu'il a appris.

Le nombre de maintenances indiquées est un minimum par U.F. Le stagiaire peut s'inscrire à des maintenances supplémentaires s'il en ressent le besoin. Toute maintenance supplémentaire suivie par le stagiaire reste payante, au prix indiqué sur le bulletin d'inscription. Le stagiaire n'est pas obligé de prévoir à l'avance une participation supplémentaire à la maintenance et peut prendre sa décision au cours de la formation.

## ► Ordre de suivi des Unités de Formation

Il y a 3 durées de formation possibles :

- en accéléré sur 6 mois,
- en classique sur 1 an
- à la carte au rythme du stagiaire.

Chaque participant peut choisir les dates des U.F. avec une certaine souplesse dans l'ordre de suivi, et avec une grande souplesse dans le délai entre deux U.F. :

Certaines règles de suivi sont obligatoires :

- Le cursus débute avec l'U.F. 1 Shoden
- Les U.F. 1 Shoden, U.F. 2 Okuden et U.F. 3 Reiki Tantric® doivent être effectuées dans l'ordre, en raison de leur progression pédagogique.
- L'U.F. 4 peut être effectuée à tout moment du cursus. Si le participant souhaite commencer son cursus avec l'U.F. 4, il lui sera demandé de cocher son inscription à l'U.F. 1, avec la date ultérieure choisie, et de joindre le règlement correspondant.
- L'U.F. 5 peut être suivie à tout moment du cursus après avoir effectué l'U.F. 1. En raison de l'espacement des trois modules de cette U.F., il est possible de suivre une autre U.F. entre deux modules de l'U.F. 5.

## ► Règlement de la formation professionnelle à titre individuel

L'Institut de Reiki a adapté sa formation pour permettre à chacun d'effectuer le cursus à son rythme d'intégration et à son rythme financier. Ainsi, chacun peut s'inscrire

- soit sur une globalité de cursus (règlement au comptant avec un tarif préférentiel de 2.800 euros ou règlement échelonné avec un chèque de 310 euros, l'Institut de Reiki enverra ensuite à la personne qui s'inscrit une demande de prélèvement automatique à signer, pour un règlement de 225 euros par mois sur 12 mois
- soit par U.F., au fur et à mesure, au rythme de ses disponibilités de temps et d'intégration et de ses possibilités financières. Le règlement se fait par stage composant chaque U.F. (*exemple : inscription à l'U.F. 1 : 1 chèque pour l'initiation encaissé à la fin du stage d'initiation, et 1 chèque de maintenance encaissé à la fin du stage de maintenance*).

## ► Cotisation annuelle obligatoire à la F.F.R.T.

L'Institut de Reiki étant une association loi 1901, toute personne désireuse de participer aux activités de formation de l'Institut doit adhérer à la Fédération Française de Reiki Traditionnel en tant que membre stagiaire. Pour cela, elle verse une cotisation annuelle obligatoire de 16 euros, valable du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre de chaque année, et renouvelable tous les ans au plus tard pour sa première participation annuelle à l'une des activités de formation de l'Institut de Reiki. La cotisation est à verser à la F.F.R.T., dont l'Institut de Reiki est l'organisme de formation.

## ► Stages gratuits en auditeur libre (formation continue)

Les stagiaires bénéficient automatiquement de la formation continue et peuvent assister à nouveau gratuitement à la quasi-totalité des stages qu'ils ont déjà effectué autant de fois qu'ils le souhaitent (stages concernés du cursus de Praticien : l'initiation de l'U.F. 1, l'initiation de l'U.F. 2, les 2 initiations de l'U.F. 3, l'U.F. 4 et l'U.F. 5).

- ➔ Soient 8 stages sur les 12 stages composant le cursus  
Ce qui correspond à la possibilité de suivre à nouveau 78% du cursus et **de bénéficier au moins une fois de 2.350 € gratuits** (sur les 3.010 € du cursus).

## ► Le règlement intérieur

En s'inscrivant par ce bulletin d'inscription à la formation professionnelle, le stagiaire souscrit obligatoirement au règlement intérieur de l'Institut de Reiki. Ce règlement est disponible en ligne sur le site de l'Institut de Reiki. Téléchargez la documentation en format .pdf et allez dans la section « cahier pratique » pour prendre connaissance de ce règlement.

## ► Contrat de formation professionnel à titre individuel

Toute inscription à une ou plusieurs U.F. implique l'envoi du bulletin d'inscription de formation professionnelle à titre individuel, dûment signé et complété. À réception de ce bulletin, l'Institut de Reiki établit un contrat de formation en deux exemplaires, reprenant les dates de formation et les modalités de règlement indiquées par le stagiaire. Le stagiaire s'engage à retourner un exemplaire dûment signé, avant le début des cours. Un exemplaire de ce contrat est disponible à titre informatif sur la documentation en ligne (format .pdf) sur le site internet de l'Institut de Reiki.